PROVINCE de NAMUR
Enseignement & Formation
Ecole d'Administration et de Pédagogie

Namur, le 22/02/2021.

A Mesdames et Messieurs les fonctionnaires chargés de la Direction des services et établissements provinciaux

Votre correspondante :
Patricia LAMBOT
Tél. : +32(0)81 77 55 21
patricia.lambot@province.namur.be

Copie pour information à :
- Monsieur le gouverneur
- Monsieur le directeur général
- Mesdames et Messieurs les députés provinciaux

Nos réf : FL/FP/ PL/2021 Formation continuée.
Objet : Organisation de formation(s) à l'accueil du citoyen.

Mesdames, Messieurs,

A partir d'avril 2021, l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie (EPAP) organisera différentes formations à l'accueil du citoyen à l'attention des agents provinciaux.

Les formations s'organiseront selon les modalités suivantes :

Formation	Groupe	Nombres d'heures	Dates	Lieu
Accueil	1	7 heures	jeudi 22 avril 2021	Namur
	2	7 heures	vendredi 4 juin 2021	Namur
	3	7 heures	lundi 14 juin 2021	Namur
	4	7 heures	jeudi 2 septembre 2021	Namur
	5	7 heures	lundi 6 septembre 2021	Thy-le-Château
	6	7 heures	vendredi 3 décembre 2021	Gedinne

Vous trouverez ci-joints le bulletin d'inscription. Les éléments essentiels des formations sont consultables via ce lien : www.epapnamur.be

Les premiers inscrits seront les premiers servis (cachet de la poste ou date du mail faisant foi). Lorsque les groupes sont complets, les personnes sont inscrites en liste d'attente. Elles seront contactées prioritairement si une nouvelle formation est proposée.

Dès leur inscription, les agents recevront une confirmation par mail de celle-ci et seront convoqués une dizaine de jours avant le début de la formation.

Nous tenons à attirer votre attention sur le nombre de places limité. Une pré-inscription par téléphone/mail est acceptée pour réserver une place. Néanmoins, il sera important de confirmer en renvoyant le bulletin d'inscription annexé dûment complété. Inscription possible jusqu'à un mois avant la formation par courriel à l'adresse suivante : patricia.lambot@province.namur.be

Par ailleurs, si le nombre de 10 personnes n'est pas atteint (sauf exception), la formation sera reportée ou annulée. Dans ce cas, vous serez prévenus dans les plus brefs délais.

Rue Henri Blès, 188-190 - B 5000 Namur
Tél. : +32(0)81 776 812 - Fax : +32(0)81 776 951

epap@province.namur.be
www.epap-namur.be - www.province.namur.be

Les formations se dérouleront en tenant compte des mesures sanitaires liées au COVID 19.
Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet dans l'onglet actualités.

La participation financière est de 50€ par jour et est prise en charge par la Province (soit 50€/ agent).

Nous vous invitons à porter le contenu de la présente à la connaissance des membres de votre personnel, y compris ceux qui sont momentanément éloignés du service.

Pour toute question ou information complémentaire, l'équipe de l'Ecole provinciale d'Administration et de Pédagogie se tient à votre disposition.

Nous vous remercions et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

François LEMAIRE
Directeur